

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE561

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 17

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« deux sociétés ou plus »,

les mots :

« au moins deux sociétés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.